

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 06717

Numéro SIREN : 479 766 842

Nom ou dénomination : CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2018 sous le numéro de dépôt 15464

CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés
CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES
5-7, rue Frédéric Clavel
92 150 Suresnes

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAPGEMINI CONSULTING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note B.11 de l'annexe des comptes annuels concernant un changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement n°2015-05 de l'ANC, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes B.1 et B.3 de l'annexe exposent respectivement les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des fonds commerciaux et des titres de participation. Nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.
- La note B.7 de l'annexe expose la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires, qui comprend des prestations au forfait. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

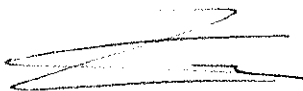
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine le 24 avril 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Richard Béjot

Capgemini Technology Services SAS

5-7 Rue FREDERIC CLAVEL

92287 SURESNES CEDEX

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

Bilan actif (en milliers d'euros)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	128	128		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 421	6 431	989	1 506
Fonds commercial	34 201	1 678	32 523	32 523
Autres immobilisations incorporelles	19 251	2 153	17 098	17 098
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7		7	7
Constructions	85	54	31	35
Installations techniques, mat. et outillage	33	24	9	13
Autres immobilisations corporelles	46 959	29 926	17 033	8 963
Immobilisations en cours	906		906	3 126
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	38 987		38 987	48
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	15 253		15 253	13 226
Autres immobilisations financières	2 498		2 498	2 409
ACTIF COURANT	115 148	30 404	115 324	78 052
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	10 682		10 682	8 451
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 363		1 363	2 157
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	502 968	132	502 836	447 954
Autres créances	171 445	12	171 433	151 772
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 855		7 855	10 716
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 341		1 341	1 616
ACTIF COURANT	687 691	132	687 559	662 148
Ecart de conversion actif	125		125	38
TOTAL GENERAL	861 506	40 538	820 969	701 657

Bilan passif (en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel (dont versé : 5 156)	5 156	5 156
Primes d'émission, de fusion, d'apport	55 163	55 163
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 038	2 038
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	30	1 304
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	45 218	27 034
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
ACTIF DISPONIBLE	117 601	111 695
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
ACTIF EN COURS		
Provisions pour risques	5 025	7 738
Provisions pour charges	57 069	52 924
PROVISIONS	62 094	60 662
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14	
Emprunts et dettes financières divers	8 735	9 184
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 222	14 177
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 934	135 827
Dettes fiscales et sociales	276 022	247 941
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 037	3 153
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	162 197	139 997
DETTES	628 182	560 580
Ecart de conversion passif	106	19
TOTAL GENERAL	820 969	701 657

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017

(en milliers d'euros)

Rubriques	France	Exercice 2017 Exportation	Total	Exercice 2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 402 117	46 999	1 449 116	1 238 354
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 402 117	46 999	1 449 116	1 238 354
Production stockée				
Production immobilisée				1 700
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			8 246	6 839
Autres produits			46 789	98 169
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 504 151	1 345 062
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			576 613	488 228
Impôts, taxes et versements assimilés			34 787	29 434
Salaires et traitements			543 058	509 645
Charges sociales			241 415	235 744
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 263	3 315
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			6 940	8 613
Autres charges			42 386	50 890
CHARGES D'EXPLOITATION			1 449 462	1 325 869
PRELÈVEMENTS D'EXPLOITATION			54 689	109 193
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			476	4 771
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			476	1 035
Reprises sur provisions et transferts de charges				49
Différences positives de change				3 687
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			855	1 728
Dotations financières aux amortissements et provisions				38
Intérêts et charges assimilées			855	975
Différences négatives de change				715
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS			54 689	109 193
BÉNÉFICE AVANT COÛTS D'AMORTISSEMENTS			54 689	109 193

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 058	2 023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	487	
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 571	2 022
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 932	4 160
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 070	727
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 263	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 599	3 434
RÉSULTAT FINANCIER EXCEPTIONNEL	-1 874	-2 137
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	9 441	3 745
Impôts sur les bénéfices	-2 221	-10 680
TOTAL DES PRODUITS	1 508 686	1 351 856
TOTAL DES CHARGES	1 463 468	1 324 823
BENEFICE OU PERTE	45 218	27 034

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	6	24. Tableau de variation des provisions	21
B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6	25. Etats des échéances des dettes	22
1. Immobilisations incorporelles	6	26. Dettes concernant les entreprises liées	23
1.1 Fonds commercial et malis techniques sur actifs incorporels	7	27. Charges à payer	23
1.2 Autres immobilisations incorporelles	7	28. Comptes de régularisation	24
2. Immobilisations corporelles	7	28.1 Produits constatés d'avance	24
3. Immobilisations financières	8	28.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère	24
4. Créances et dettes	8	E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	24
5. Opérations en devises	8	29. Ventilation du chiffre d'affaires	24
6. Provisions	8	30. Charges et produits financiers avec les entreprises liées	25
7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations	9	31. Résultat exceptionnel	25
7.1 Prestations en régie	9	32. Impôt sur les bénéfices	25
7.2 Prestations au forfait	9	32.1 Intégration fiscale	25
8. Engagements de retraite	9	32.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	26
9. Crédit d'Impôt Recherche	9	32.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	26
10. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi	10	32.4 Variation de la dette future d'impôt	27
11. Changement de méthodes comptables	10	F. INFORMATIONS DIVERSES	28
C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	10	33. Effectif moyen	28
12. Immobilisations incorporelles et corporelles	11	34. Identité de la société mère consolidante	28
13. Amortissements	12	35. Engagements hors bilan	28
14. Fonds commerciaux	13	35.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables	28
15. Malis techniques sur actifs incorporels	14	35.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables	31
16. Immobilisations financières	15	36. Liste des filiales et des participations	32
17. Dépréciation des postes de l'actif	15	37. Engagements sur le personnel	33
18. Etat des échéances des créances	16	37.1 Engagements de retraite et assimilés	33
19. Créances concernant des entreprises liées	17	38. Rémunération des organes de direction	34
20. Créances représentées par des effets de commerce	17	G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	34
21. Produits à recevoir	18		
22. Comptes de régularisation	18		
22.1 Charges constatées d'avance	18		
22.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	19		
D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	20		
23. Tableau de variation des capitaux propres	20		

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La Société a fait l'acquisition, en date du 31 mars 17, de la société ITELIOS (société par actions simplifiée, au capital social de 67 263,80 euros, ayant son siège social 19 rue de Provence – 75009 Paris immatriculée au RCS de Paris et enregistrée sous le numéro SIREN 448 291 179), propriétaire de l'intégralité des actions et Associé Unique de la société ITELIOS DO BRASIL.

Par décision de l'Associé Unique en date du 24 octobre 2017, la Société a procédé à l'augmentation de capital de la société CLOUD ERP SOLUTIONS SAS, filiale détenue à 100% par la Société, réalisée par voie d'augmentation de la valeur nominale des cinq mille (5.000) actions existantes composant le capital social de dix (10) euros à quatre cent cinquante-cinq (455) euros, à libérer intégralement par apport en numéraire.

Le capital social de la CLOUD ERP SOLUTIONS est constitué après cette augmentation, de 2.275.000 euros.

La Société a conclu, en date du 3 octobre 2017, avec la société Oracle France, (société par actions simplifiée, ayant son siège social 15 Boulevard Charles de Gaulle, 92715 Colombes Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre et enregistrée sous le numéro SIREN 335 092 318) un contrat de cession portant sur l'intégralité des actions de la société CLOUD ERP SOLUTIONS

La cession effective de la société CLOUD ERP SOLUTIONS à la société ORACLE a pris effet le 1er novembre 2017.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règlements ANC N°2014-03, ANC 2015-06 et 2016-07 et dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique, et n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

1.1 Fonds commercial et malis techniques sur actifs incorporels

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial au 1^{er} janvier 2016 ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes.

En l'espèce les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparaît au bilan sur le poste autres immobilisations incorporelles.

Les malis techniques sur actifs incorporels s'élèvent à 17 098 milliers d'euros et sont constitués des éléments suivants :

- | | |
|--|------------------------|
| - Mali de fusion IACP (2010) : | 6 795 milliers d'euros |
| - Mali de fusion CG Ouest (2011) : | 1 330 milliers d'euros |
| - Mali de fusion Avantias (2011) : | 7 935 milliers d'euros |
| - Mali de fusion Plaisir Informatique (2012) : | 1 038 milliers d'euros |

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Ces éléments ainsi que les malis techniques incorporels ont une durée d'utilisation non limitée.

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds commercial et le poste malis techniques sur actifs incorporels qui est lié au fonds commercial.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations de marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial et le cas échéant au poste malis techniques sur actifs Autres immobilisations incorporelles

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Constructions :	25 ans
Agencements et installations :	5 à 10 ans
Matériels divers :	3 à 5 ans
Matériel de bureau :	5 à 10 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans
Mobilier :	5 à 10 ans

3. Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe 1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par la société, et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les factures à émettre ou émises d'avance ainsi que les factures non parvenues sont comptabilisées hors TVA.

5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change ;
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

6. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut-être estimé de manière fiable.

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

7.1 Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

7.2 Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

8. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la maturité de l'engagement. Ce taux s'élève à 1,30% au 31 décembre 2017 (contre 1,50% au 31 décembre 2016).

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

9. Crédit d'Impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

10. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a comptabilisé un CICE de 18 853 milliers d'euros en crédit d'impôt société.

Ce CICE a permis en 2017 de réaliser un certain nombre de dépenses et d'investissements permettant d'améliorer sa compétitivité. Les principaux axes d'utilisation ont été l'investissement commercial pour

gagner/maintenir des parts de marché chez des prospects/clients considérés stratégiques ainsi que les investissements réalisés pour développer l'industrialisation.

Par ailleurs, une enveloppe spécifique a été dédiée à des formations de reskilling de collaborateurs.

11. Changement de méthodes comptables

Le règlement n° 2015-05 publié par l'ANC le 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est entré en vigueur le 1er janvier 2017. Il constitue un changement de méthode comptable. Ce texte a pour vocation de modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général en y insérant des dispositions dédiées aux instruments financiers. L'impact de ce changement de méthode pour l'exercice 2017 est un reclassement en « autre produits ou charges d'exploitation » des écarts de change afférents aux opérations commerciales pour un montant total de 4 289 K€. Ces écarts de change étaient comptabilisés auparavant en résultat financier. A titre de comparaison sur l'exercice précédent, l'impact de ce changement de méthode aurait été un reclassement en résultat d'exploitation de 2 983 K€.

En K€	2017	2016
Gains de change	4 961	3 736
Pertes de change	-672	-753
Total	4 289	2 983

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

12. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2016	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement	128				128
Autres postes d'immobilisation incorporelles	60 325		547		60 873
Total immobilisations incorporelles	60 453	0	547	0	60 453
Terrains	7				7
Constructions sur sol propre	85				85
Constructions sur sol d'autrui	0				0
Constructions installations, agencements...	0				0
Installations générales et agencements	22 114		7 493	-849	28 758
Installations techniques, matériels et outillages	33				33
Matériel de transport	0				0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 889		4 305	-159	18 036
Emballages récupérables et divers	156		9		165
Immobilisations corporelles en cours	3 126		906	-3 126	906
Total immobilisations corporelles	39 240	0	12 713	-4 134	49 000
Acomptes	0				0
TOTAL	99 863	0	13 260	-4 134	108 991

13. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2016	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement	128				128
Autres immobilisations incorporelles	7 520		1 064		8 584
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	7 648	0	1 064	0	8 712
Terrains	0				
Constructions	50		4		54
Installations générales et agencements	15 118		2 660	-849	16 930
Installations techniques, matériels et outillages	20		4		24
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau informatique, mobilier	11 928		1 075	-159	12 844
Emballages récupérables et divers	150		2		152
Total amortissements sur immobilisations corporelles	17 256	0	3 746	-1 008	30 004
TOTAL	34 914	0	4 809	-1 008	38 716

14. Fonds commerciaux

Montants exprimés en milliers d'euros

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
	Apport Clientèle Industrie					
1983	Cap Sogeti Logiciel		702	702		702
1988	Cap Sogeti Logiciel		76	76		76
1983	Cap Sogeti Systèmes		427	427		427
1988	SESA		1 524	1 524		1 524
2003	Diebold (apport NIS)		762	762	-762	0
	Apport clientèle Tertiaire					
1989	Cap Sogeti Logiciel Cap Sogeti Tertiaire		3 651	3 651		3 651
2011	Fusion Capgemini Est					
	Fusion Cap Sesa (1989)		5 391	5 391	-447	4 944
	Apport ITMI :					
	Intelvision		449	449		449
	Amaia		162	162	-162	0
	Factor		305	305	-305	0
2011	Fusion Capgemini Finance & Services					
	Apport clientèle Finance (2005)		3 875	3 875		3 875
2011	Fusion Capgemini Telecom Media & Défense					
	Clientèle)		229	229		229
	Fonds commercial		15 549	15 549		15 549
2011	Fusion Avantias					
	Fonds de commerce Sword	1 097		1 097		1 097
	Fonds de commerce DSC -Compuset	1		1		1
TOTAL DES FONDS COMMERCIAUX				34 200	-1 676	32 524

15. Malis techniques sur actifs incorporels

Montants exprimés en milliers d'euros

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
2011	Fusion Capgemini Finance & Service Fusion IACP (2010)		6 795	6 795		6 795
2011	Fusion Capgemini Telecom Media & Défense Mali de fusion Capgemini Ouest		1 330	1 330		1 330
2011	Fusion Avantias					
	Mali de fusion Avantias Ouest		357	357		357
	Mali de fusion Avantis Intelligence Documents		322	322		322
	Mali de fusion Avantias Intelligence Solutions		72	72		72
	Mali de fusion Avantias SAS		7 184	7 184		7 184
2011	Fusion Plaisir Informatique		1 038	1 038		1 038
TOTAL DES MALIS TECHNIQUES SUR ACTIFS INCORPORELS				17 098	0	17 098

16. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2016	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2017
Participations évaluées par mise en équivalence	0				
Autres participations	48		41 202	-2 263	38 987
Autres titres immobilisés	0				
Prêts et autres immobilisations financières	15 635		2 377	-261	17 751
TOTAL	15 683	0	43 579	-2 524	56 738

17. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2016	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations	Reprises	Au 31/12/2017
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	1 678				1 678
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0				
Dépréciations sur titres mis en équivalence	0				
Dépréciation sur titres de participations	0				
Dépréciation autres immos financières	0				
Dépréciations sur immobilisations	1 678	0	0	0	1 678
Dépréciations sur stocks et encours	0				
Dépréciations sur créances clients	132				132
Autres dépréciations	12				12
Dépréciations sur actifs circulants	144	0	0	0	144
TOTAL	1 822	0	0	0	1 822

18. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 693 505 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2017 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF FINANCIER	17 751	0	17 751
Créances rattachées à des participations			
Prêts	15 253	0	15 253
Autres immobilisations financières	2 498	664	1 834
ACTIF COURANT	675 754	649 917	43 837
Clients	502 811	502 811	
Clients douteux	158	158	
Personnel et comptes rattachés	5 144	5 144	
Organismes sociaux	791	791	
Etat : impôts et taxes diverses	16 481	16 061	420
Groupe et associés	144 958	118 573	26 385
Débiteurs divers	4 071	4 071	
Charges constatées d'avance	1 341	1 309	32
TOTAL	693 505	649 531	43 924
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	1 617		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

19. Créances concernant des entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Capital souscrit non appelé	0	0
Participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
Prêts	0	0
Autres titres immobilisés	0	0
Autres immobilisations financières	0	0
Créances clients et comptes rattachés	72 619	0
Autres créances (comptes courants débiteurs)	147 565	0
Charges constatées d'avance	17	0
TOTAL	220 201	0

20. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés ».

Ils s'élèvent au 31 décembre 2017 à 41 milliers d'euros.

21. Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2017
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
CREANCES D'EXPLOITATION	142 331
Créances clients et comptes rattachés – Factures à émettre	136 898
Autres créances – Fournisseurs, avoirs à recevoir	2 928
Autres créances – Personnel, produits à recevoir	0
Autres créances – Organismes sociaux, produits à recevoir	584
Autres créances – Etat, produits à recevoir	1 921
TRESORERIE	0
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	0
TOTAL	142 331

22. Comptes de régularisation

22.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance incluses dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2017
CHARGES D'EXPLOITATION	1 341
Loyers immobiliers et charges locatives	171
Entretien et maintenance	185
Charges diverses externes	968
Charges diverses groupes	17
CHARGES FINANCIERES	0
Néant	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
Néant	0
TOTAL	1 341

22.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts (montants exprimés en milliers d'euros)	Montant total	Ecart de conversion actif			Net	Ecart de conversion passif Montant total
		Différence compensée par		Provision pour perte de change		
		Ecart passif ²	Couverture de change			
Acomptes sur immobilisations						
Prêts et autres créances immobilisées						
Créances d'exploitation et diverses	137		23	114		
Dettes financières						
Dettes d'exploitation et divers	11			11		-106

* Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

23. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légal	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Prov. regl.	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2017	5 156	2 038	54 772	392		1 304		27 034	90 696
Réduction de capital									0
Apport partiel d'actif									0
Affectation du résultat 2016						-1 274		1 274	0
Distribution de dividendes								-28 307	28 307
Autres mouvements									0
Résultat de l'exercice 2017								45 218	45 218
Au 31/12/2017	5 156	2 038	54 772	392	0	30	0	45 218	107 606

Au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 5156179 actions, dont la valeur nominale s'élève à 1 euro, détenues à 99,26% par SAS CAPGEMINI FRANCE et 0,74% par SAS SOGETI HIGH TECH.

24. Tableau de variation des provisions

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2016	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2017
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour IDR	52 735		6 109	-1 809		57 035
Provisions pour litige	5 527		1 054	-3 356	-60	3 165
Autres provisions pour risques et charges	2 401		831	-1 196	-142	1 894
TOTAL	60 663	0	7 994	-6 361	-202	62 094

Résultat d'exploitation	6 940	-2 991
Résultat financier		
Résultat exceptionnel	1 054	-3 571

Les autres provisions pour risques et charges concernent pour l'essentiel de litiges prud'homaux, ainsi que de provisions sur contrôle fiscal.

25. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 634 941 milliers d'euros au 31 décembre 2017 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	14	14		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 735	1 089	7 646	
Fournisseurs et comptes rattachés	168 934	168 934		
Personnel et comptes rattachés	101 555	92 020		9 535
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 888	76 331	1 557	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	25	25		
- Taxe sur la valeur ajoutée	80 185	80 185		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et comptes rattachés	16 369	16 369		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 522	1 522		
Autres dettes	17 516	17 516		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	162 197	160 017	1 533	646
TOTAL	634 941	614 023	10 736	10 181
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

26. Dettes concernant les entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 786	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes (comptes courants créditeurs)	3 759	0
Produits constatés d'avance	5 663	0
TOTAL	108 208	0

27. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION	220 847
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 842
Dettes fiscales et sociales	157 005
DETTES FINANCIERES	538
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dette financières divers	538
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES DIVERSES	2 354
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 354
TOTAL	223 739

28. Comptes de régularisation

28.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	An 31/12/2017
CHARGES D'EXPLOITATION	162 198
Franchises de loyers	2 678
Plus value cession Immeuble Rennes	225
PCA sur projets clients externes	153 632
PCA sur projets clients groupes	5 663
CHARGES FINANCIERES	0
Néant	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
Néant	
TOTAL	162 198

28.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère

Se référer au paragraphe C.22.2

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

29. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 se ventile de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2017
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Services et conseils en informatique	1 449 116
Chiffre d'affaires total	1 449 116

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Montants exprimés en milliers euros		Exercice 2017
France		1 402 117
Export		46 999
Chiffre d'affaires total		1 449 116

30. Charges et produits financiers avec les entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Charges financières	26	
Produits financiers		
TOTAL	26	0

31. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 058	2 023
Cessions titres Cloud ERP Solution	487	
Autres produits sur opérations de gestion		0
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 571	2 022
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-5 932	-4 160
Sortie titres Cloud ERP Solution suite cession	-2 263	
Autres charges sur opérations de gestion	-2 070	-727
Dotations aux amortissements et provisions	-1 599	3 434
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 874	-2 137

32. Impôt sur les bénéfices

32.1 Intégration fiscale

La société Capgemini Technology Services est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère la société Capgemini S.E. (anciennement Cap Gemini S.A.), dont le siège social est situé 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

L'impôt sur les sociétés supporté par la société Capgemini Technology Services est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

32.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	Résultats avant impôts	Calcul de l'impôt 39,39 %
Résultat courant	54 312	21 393
Résultat exceptionnel	-1 873	- 738
Participation de l'exercice	9 441	-3 719
Résultat comptable avant impôt	42 997	16 936
Différences fiscales	3 256	3 721
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt apprentissage		
Crédit d'impôt famille		-60
Crédit d'impôt mécénat		-8
Crédit d'impôt recherche		-3 957
Crédit d'impôt compétitivité emploi		-18 853
Rappels d'impôt		
IMPOT SUR LES BENEFICES		-2 221

32.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2017
Résultat net de l'exercice	45 218
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	-2 221
Résultat avant impôt	42 997
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
RÉSULTAT HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (avant impôts)	42 997

32.4 Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2017	Exercice 2016
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés	9 535	3 771
Congés payés		
Organic	2 180	1 919
Effort construction	561	506
Provisions réglementées :		
Provisions pour investissements		
Provisions :		
Provision IDR	57 035	52 735
Provision pour perte de change	125	38
Provision pour pertes à terminaison	88	1 520
Provision pour restructuration		
Autres provisions	1 754	1 461
Ecarts de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	446	14
Ecarts de conversion sur opérations non couvertes	-19	-19
Ecart de réévaluation des couvertures de change	810	636
Autres provisions		
Divers :		
TOTAL	72 515	62 581
Taux d'impôt sur différences temporaires	34,43 %	34,43 %
IMPOTS DIFFERES	24 967	21 547
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables		
Provision pour investissement		
IMPOTS DIFFERES	0	0

- (3) Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelles de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini SE des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini SE, cette dernière agissant en tant que banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2017 sont les suivants :

Devise	Position	Base nominale en devise (milliers)	Mark to Market (KC)	Date début	Date fin
ARS	Achat	1 043,8	-12,3	01/01/17	31/03/18
	Vente	19,0	0,2	01/01/17	31/03/18
CAD	Achat	157,9	1,1	01/01/17	31/03/18
	Achat	227,1	0,5	01/01/18	31/03/19
CHF	Achat	25,7	-1,9	01/01/17	31/03/18
	Vente	25,7	1,9	01/01/17	31/03/18
	Achat	60,0	0,6	01/01/18	31/03/19
CNY	Achat	4 415,5	-14,2	01/01/17	31/03/18
	Vente	3 222,9	10,0	01/01/17	31/03/18
	Achat	4 846,8	-9,4	01/01/18	31/03/19
DKK	Achat	4 944,0	-0,3	01/01/17	31/03/18
	Vente	3 858,6	0,3	01/01/17	31/03/18
	Achat	5 663,0	3,7	01/01/18	31/03/19
GBP	Achat	1 629,2	-118,4	01/01/17	31/03/18
	Vente	1 028,8	74,5	01/01/17	31/03/18
	Achat	4 544,1	43,4	01/01/18	31/03/19
	Vente	272,0	-2,6	01/01/18	31/03/19
HUF	Achat	21 972,5	-0,6	01/01/17	31/03/18
	Vente	51 269,3	1,3	01/01/17	31/03/18
INR	Achat	2 530 986,6	1 526,6	01/01/17	31/03/18
	Vente	1 013 501,7	-614,0	01/01/17	31/03/18
	Achat	5 834 148,8	415,9	01/01/18	31/03/19
	Achat	3 072 461,2	-1 858,8	01/01/19	31/03/20
	Vente	551 813,7	213,2	01/01/19	31/03/20
	Achat	1 542 415,7	-1 251,1	01/01/20	31/03/21
	Vente	282 092,0	299,0	01/01/20	31/03/21
	Achat	369 319,8	-215,6	01/01/21	31/03/22
	Achat	350 206,7	-206,7	01/01/22	31/03/23
JPY	Achat	11 372,0	-13,9	01/01/17	31/03/18
	Vente	11 372,0	13,9	01/01/17	31/03/18

F. INFORMATIONS DIVERSES

33. Effectif moyen

Sur l'exercice 2017, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Exercice 2017	Effectif
Cadres	9 831
Agents de maîtrise, et techniciens	268
Employés	689
TOTAL	10 788

34. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E. (anciennement Cap Gemini S.A.), dont le siège est 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

35. Engagements hors bilan

35.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2017
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions (contrats) (1)	4 944
. Autres	
- Autres engagements donnés :	
. Engagement d'achats et ventes de devises à terme auprès de Capgemini S.E. (3)	
. Engagements de locations	157 339
. Titres de participation	
. Autres (2)	1 046
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	163 329

(1) Une garantie par une société sœur a été accordée en juin 2015 envers la société NYRSTAR.
L'engagement financier s'élève à 4 600 k euros au 31/12/2017

(2) Autres : les autres engagements se composent d'un contrat de sponsoring avec le BOPB pour 970 k euros pour la saison 2017-2018 et d'un contrat de prestation de services de relations publiques pour 76 k euros dans le cadre du tournoi de Roland Garros signé le 17/11/16 pour la saison 2017-2018.

PLN	Achat	7 655,6	57,6	01/01/17	31/03/18
	Vente	3 106,2	-23,2	01/01/17	31/03/18
	Achat	22 177,0	105,5	01/01/18	31/03/19
	Vente	336,4	-1,6	01/01/18	31/03/19
	Achat	9 821,1	22,0	01/01/19	31/03/20
	Vente	1 455,2	-2,8	01/01/19	31/03/20
	Achat	4 183,0	-5,6	01/01/20	31/03/21
RON	Achat	362,1	-3,1	01/01/17	31/03/18
	Vente	362,1	3,1	01/01/17	31/03/18
SEK	Achat	5 654,8	-3,9	01/01/17	31/03/18
	Vente	1 232,4	0,8	01/01/17	31/03/18
	Achat	5 244,1	0,0	01/01/18	31/03/19
USD	Achat	3 453,3	-150,4	01/01/17	31/03/18
	Vente	2 055,9	90,3	01/01/17	31/03/18
	Achat	8 131,3	-79,5	01/01/18	31/03/19
	Vente	3 091,1	30,2	01/01/18	31/03/19
VND	Achat	17 000 000,0	-81,0	01/01/17	31/03/18
	Vente	13 834 279,9	65,4	01/01/17	31/03/18
	Achat	74 000 000,0	-294,9	01/01/18	31/03/19

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2017
ENGAGEMENTS RECUS :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions (contrats)	
. Autres	
- Autres engagements reçus	
. Garanties reçues de clients	
. Garantie de passif sur acquisition de titres de participation	7 875
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	7 875

35.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Montants exprimés en milliers d'euros	Matériel informatique	Autres
VALEUR DU BIEN	0 780	0
AMORTISSEMENTS :	-167	0
Cumul exercices antérieurs	0	
Dotations de l'exercice	-167	
Annulations de l'exercice	0	
REDUCTIONS D'AMORTISSEMENTS :	170	0
Cumul exercices antérieurs	0	
Exercice	170	
VALEUR NETTE RESTANT A PAYER :	1 643	0
A un an au plus	517	
A plus d'un an et cinq ans au plus	1 124	
A plus de cinq ans	0	
VALEUR DES ENGAGEMENTS :	0	0
A un an au plus	0	
A plus d'un an et cinq ans au plus	0	
A plus de cinq ans	0	
MOINDRE PASSIVITE D'AMORTISSEMENT	167	0

36. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos
	Brute	Nette			
A. Renseignements concernant les filiales et participations					
1. Filiales (+50% capital détenu)					
ITELIOS	38 977	38 977	100	4 495	124
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)					
TOTAL	38 977	38 977			

37. Engagements sur le personnel

37.1 Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2016	Variation	Exercice 2017
Engagement de retraite	66 107	15 840	81 947
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	-13 085	-11 795	-24 881
Coûts des services passés non financés	-289	256	-33
PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	52 733	4 301	57 033

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2017
Valeur actuelle de l'engagement au 1 ^{er} janvier 2017	66 107
Charge d'intérêts	1 036
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 089
Prestations servies	-1 480
Changement de périmètre	
Ecart actuariel sur obligation	12 605
Profit reconnu au titre de la réduction du régime à prestations définies	
Autres mouvements	-410
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE 2017	81 947

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2017 est le suivant :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2017
Coût des services rendus au titre de l'exercice	4 089
Charge d'intérêts	1 036
(Gain) / perte actuariel net comptabilisé au cours de la période	728
Coût des services passés	256
Profit enregistré au titre de la réduction du régime à prestations définies	
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	6 109

Les données relatives aux bénéficiaires prises en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

Exercice 2017	
Nombre de bénéficiaires	10 604
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	8,81
Age moyen des bénéficiaires (en années)	37,8

38. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 156 179 Euros
Siège Social : 5 – 7 rue Frédéric Clavel – 92287 Suresnes CEDEX
479 766 842 R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

*L'An Deux Mil Dix-Huit,
Le Quatorze Mai,*

A Seize heures trente.

Les Associés de la société **CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES**, société par actions simplifiée au capital social de 5.156.179 euros ayant son siège social sis 5-7 rue Frédéric Clavel Suresnes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre et enregistrée sous le numéro SIREN 479 766 842 (ci-après la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social de la Société, sur convocation de Monsieur Olivier SEVILLIA, Président de la Société.

Il est établi la feuille de présence signée par chaque Associé, en entrant en séance, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Olivier SEVILLIA préside l'Assemblée Générale en sa qualité de Président de séance.

Madame Noelle Abdou est désignée comme secrétaire de séance.

Le Commissaire aux comptes de la Société, le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SAS, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les deux Associés présents possèdent 5.156.179 actions sur les 5.156.179 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant l'intégralité des associés, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des Associés :

- les statuts de la Société ;
- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque Associé ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- la feuille de présence.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis aux Associés :

- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe desdits comptes ;
- le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- le texte des projets de résolutions soumises aux Associés.

Le Président fait observer que les Associés ont été convoqués conformément aux statuts et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux Associés et tenus à leur disposition au siège social, depuis leur convocation.

Les Associés lui donnent acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que les Associés sont appelés à délibérer, à titre d'ordinaire, sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Président ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Nomination du nouveau Président en remplacement du mandat de Monsieur Olivier SEVILLIA ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, le Président donne lecture aux Associés du rapport de gestion qu'il a établi.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuvent dans toutes leurs parties le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports faisant ressortir un résultat net de **45 217 688 euros**.

En conséquence, les Associés donnent quitus au Président de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les Associés constatent qu'au titre des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 dudit Code, la Société a encouru en 2017 une charge de **649 088 euros** au titre des amortissements excédentaires et **139 366 euros** au titre de la taxe sur les véhicules de tourisme de sociétés, soit un montant global de dépenses non déductible du résultat fiscal de **788 454 euros**.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	45 217 687,99 euros
Report à nouveau au 31/12/2017	30 148,39 euros
Total à affecter	45 247 836,38 euros
Dotation à la réserve légale	0,00 euro
Distribution d'un dividende de 4,39 euros par action, soit pour 5 156 179 actions	22 623 918,19 euros
Et le solde en report à nouveau, soit	22 623 918,19 euros
Soit un total affecté de :	45 247 836,38 euros

Le dividende sera mis en paiement par les soins de la Société au plus tard le **30/06/2018**.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, les Associés prend acte que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Exercice	Dividende par action
Exercice clos le 31.12.2016	5,49 euros
Exercice clos le 31.12.2015	4,64 euros
Exercice clos le 31.12.2014	6,75 euros

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, constatent qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce a n'éte conclue au cours de l'exercice écoule et approuve ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés prennent acte, à compter de ce jour, de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Olivier SEVILLIA.

En remplacement de ce mandat, les Associés décident de nommer, à compter de ce jour, aux fonctions de Président de la Société :

- **Monsieur Jérôme SIMEON,**
né le 21/04/1967 à NEUILLY SUR SEINE (92),
de nationalité française,
demeurant, 15, passage des Petits Clos – 92150 SURESNES,

pour une période d'un (1) an expirant à l'issue de la prochaine décision collective des Associés devant statuer dans l'année 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Monsieur Jérôme SIMEON a fait savoir, par lettre séparée, accepter les fonctions qui viennent de lui être conféré et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination.

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés prennent acte de la nomination des Commissaires aux Comptes et constatent :

Nom et qualité du Commissaire aux Comptes	Date de Nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, titulaire	Décision de l'Assemblée Générale du 28 avril 2017	5 exercices sociaux	A l'issue de la décision collective des Associés devant statuer dans l'année 2022 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021

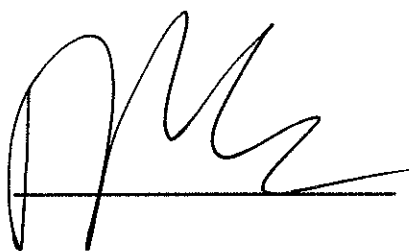
GEORGHIU Jean-Christophe, suppléant	Décision de l'Assemblée Générale du 28 avril 2017	5 exercices sociaux	A l'issue de la décision collective des Associés devant statuer dans l'année 2022 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021
--	---	---------------------	---

SIXIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.



Pour l'Associé

SOGETI HIGH TECH

Thierry DELAPORTE



Pour l'Associé

CAPGEMINI FRANCE SAS

Olivier SEVILLIA